

PROFESSION DE FOI DE L'EQUIPE « DEMOCRATIE, COLLEGIALITE, ET SERVICE PUBLIC » soutenue par le SNESUP-FSU



1

Refaire du Conseil le lieu de la démocratie, de la transparence et de la collégialité universitaire

Nous représenterons l'ensemble des collègues et exigerons le droit d'exercer nos missions de service public (d'enseignement et de recherche) dans des conditions dignes et respectueuses des personnels et des étudiants.

Les taux d'encadrement misérables de certaines de nos formations sont la cause majeure d'une souffrance accrue de tous les personnels enseignants dont la charge de travail administratif n'a par ailleurs cessé de s'accroître, installant chez nous tou.te.s la sensation d'une cruelle perte de sens de notre travail et de nos missions. Le collège SSH a payé un lourd tribut à la restructuration (mutualisations forcées, suppression de groupes et d'heures d'enseignement, non renouvellement des départs à la retraite, etc.), nous réclamons donc un bilan chiffré de ces mesures brutales de retour à l'équilibre, ainsi qu'un audit général sur la collégialisation, et en particulier sur les moyens alloués aux trois Collèges pour mener à bien leur mission de service public.

Nous veillerons également à ce que les décisions des conseils de collège soient respectées par l'établissement : les élus des conseils de collège et des conseils de composantes de DCSP uniront leurs efforts dans ce sens.

2

Emploi et postes de titulaires

Nous défendons le principe de campagnes d'emploi élaborées collégalement sur la base de critères transparents pour répondre aux besoins pérennes et prioritaires dans l'enseignement comme dans la recherche. Nous réclamons que soient établis et garantis, dans toutes les formations, des taux d'encadrement raisonnables et raisonnés, et que soit proscrit le recours systématique et massif à la contractualisation des personnels. Il est insupportable de constater que nos formations (et nos maquettes) sont accréditées sans que ne soit prise en compte la question du manque criant de personnels titulaires pour les mettre en œuvre. Rappelons qu'au cours des deux législatures précédentes le collège SSH a perdu 26 postes d'enseignants titulaires -14 PR et 12 MCF- (mutations et départs à la retraite) non remplacés à ce jour (Contrat Objectifs et Moyens, Collège SSH, juin 2021, p.13-14). L'Etablissement s'élève régulièrement contre le recours aux heures supplémentaires et aux personnels vacataires, mais ne s'émeut pas du non-remplacement des personnels titulaires : il est donc responsable de la dégradation de la situation qui atteint aujourd'hui des extrêmes intenable. Nous réclamons donc que nos formations soient assurées très majoritairement par des personnels titulaires.

3

Promotions et avancement

Nous défendons une répartition équitable des futures primes du RIPEC pour l'ensemble des enseignant.es -chercheur.es de l'université. Nous réclamons que soit offerte à tous les maîtres de conférence HDR la possibilité d'accéder au corps des professeurs (par repyramidage ou article 46-3), et que soient mises en place les conditions d'une procédure impartiale et transparente.

Primes PRAG et PRCE

4

Nous réclamons que soient accordées aux PRAG et PRCE des primes équivalentes à celles du RIPEC au titre de leur investissement dans les tâches administratives et pédagogiques. Il est urgent et nécessaire d'activer le recrutement sous l'article 26-2 des PRAG et PRCE titulaires d'un doctorat et d'une qualification CNU sur des postes de maîtres de conférence

5

Pour un véritable service public de l'enseignement supérieur et de la recherche

Nous voulons préserver la qualité de nos formations pour l'ensemble des étudiants de la première année au doctorat, sans sacrifier un niveau à un autre, et que soit garantie une continuité de leurs études sans augmentation des frais d'inscription, y compris pour les étudiants étrangers. Nous réclamons un traitement équitable pour les trois Collèges, et que soit prise en compte la spécificité de leurs besoins en termes de formation et de recherche. Nous réclamons que soit mise en place une véritable politique de la recherche au niveau du Collège SSH : le soutien aux dépôts des appels à projet doit s'accompagner d'une hausse des dotations accordées aux laboratoires.

1 Corinne Ferrero (Espagnol)

2 Bruno Cormery (Staps)

3 Claire Vieilleville (Lettres classiques)

4 Pierre Yves Ardoy (Droit)

5 Tracey Simpson (Anglais)

6 Laurent Dornel (Histoire)